Contrôle de la radioactivité de l'air
Balise de Péage-De-Roussillon (Isère)

Mars 2025

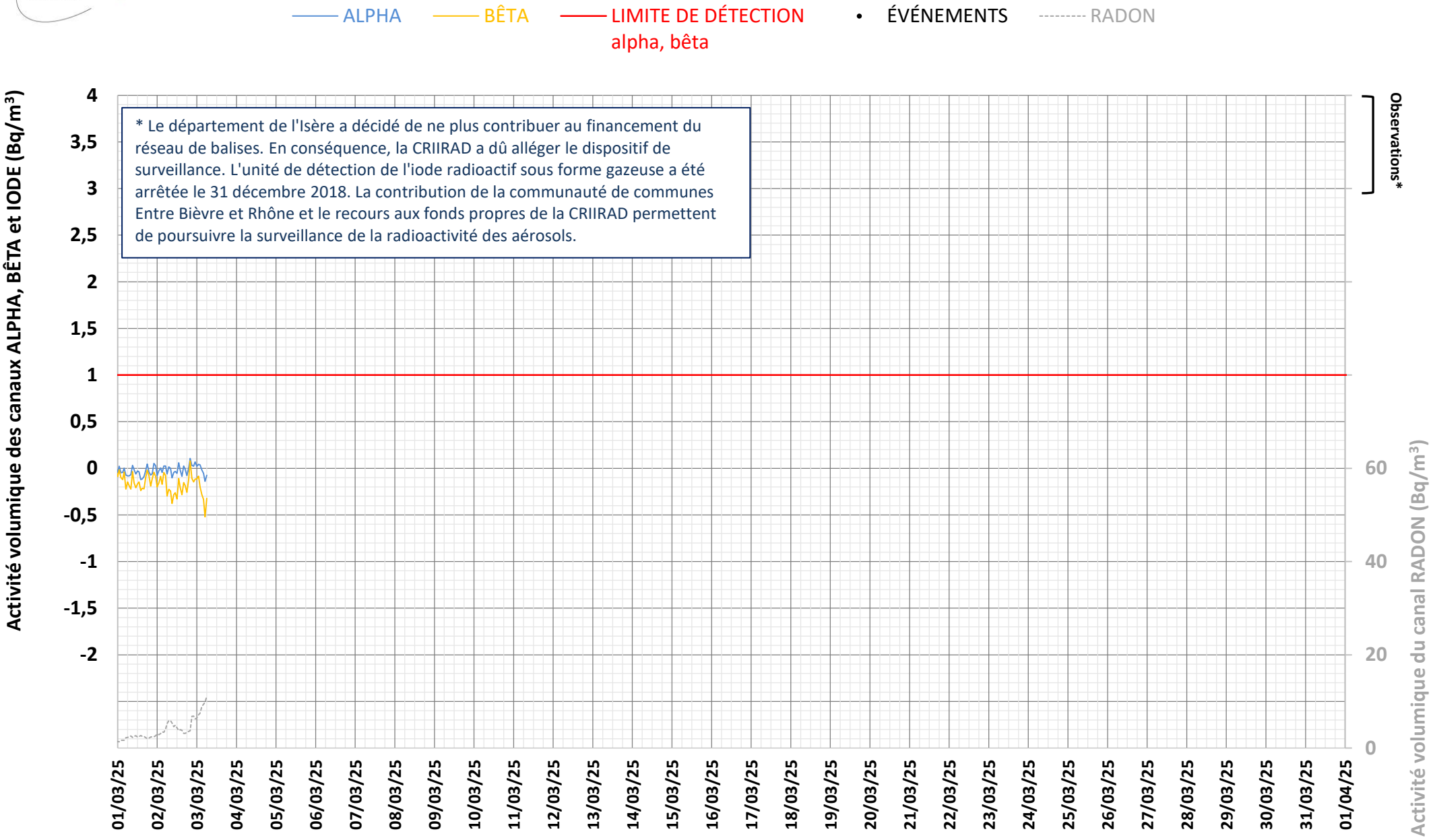

* Le département de l'Isère a décidé de ne plus contribuer au financement du réseau de balises. En conséquence, la CRIIRAD a dû alléger le dispositif de surveillance. L'unité de détection de l'iode radioactif sous forme gazeuse a été arrêtée le 31 décembre 2018. La contribution de la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône et le recours aux fonds propres de la CRIIRAD permettent de poursuivre la surveillance de la radioactivité des aérosols.

*** : F/C = prélèvement de Filtre/Cartouche - Autres codes : cf. http://balises.criirad.org/aide.htm**